

AME : 278.262 clandestins nous ont coûté 744 millions d'euros en 2013

écrit par Christine Tasin | 4 juin 2014



✘ <http://m.lesechos.fr/economie-france/sans-papiers-les-depenses-de-soins-en-hausse-de-25-0203537580008.htm>

Comment peut-on accepter que des centaines de milliers de personnes soient sur notre territoire en séjour irrégulier ? Si près de 300000 ont utilisé nos services de santé, combien ne l'ont pas fait ? Combien de clandestins sont sur notre sol ? Dorment à nos frais ? Mangent à nos frais ? Eduquent leurs enfants à nos frais ?

Comment peut-on accepter de soigner, en-dehors de cas graves qui relèvent de la vie et de la mort des délinquants -celui qui entre et demeure en France alors qu'on ne l'y a pas autorisé est un délinquant- quand les nôtres n'ont plus, eux, les moyens de remplacer leurs dents et leurs lunettes ?

Comment un gouvernement digne de ce nom qui augmente les impôts des plus pauvres des travailleurs peut-il supprimer le droit d'entrée à l'AME (seulement 30 euros ?) qui, multiplié par le nombre de bénéficiaires, permettrait au moins d'enrayer l'augmentation exponentielle que nous payons ?

Qui va devoir encore payer l'an prochain pour combler le manque à gagner, le trou généré par l'AME ? Comme le relève la Cour des Comptes dans son [rapport](#) publié la semaine dernière, il existe un très gros "risque «?d'insoutenabilité budgétaire?» dû à la sous-évaluation des crédits votés pour l'AME en 2014". Ceux-ci s'élèvent à 600 millions d'euros, soit bien moins que les 744 millions dépensés en 2013...

Bref, la préférence étrangère bat son plein. Mieux encore, la préférence délinquante bat son plein...

Combien de temps cela va-t-il durer ?

Christine Tassin